

# LETTRE DE LIAISON

des militants combattant  
pour le **Front Unique**  
des syndicats de l'enseignement public

N° 289  
12 juin 2019

ISSN 1245-0286

[www.frontunique.com](http://www.frontunique.com)

## *Congrès national du SNUipp-FSU – Perpignan, du 3 au 7 juin 2019*

**Le délégué du courant Front Unique est intervenu en particulier contre le projet gouvernemental de réforme des retraites et a présenté une motion (ci-après) qui se concluait ainsi : « le congrès national du SNUipp refuse toute discussion sur ce projet gouvernemental et en exige le retrait pur et simple. » Cette motion a été votée par 76 délégués, soit 26% des votes exprimés.**

*Introduction :* Le congrès du principal syndicat des enseignants des écoles (SNUipp-FSU) se tenait du 3 au 7 juin alors que le projet de loi Blanquer dit « pour une école de la confiance » avait été adopté en février à l'Assemblée Nationale et le 21 mai au Sénat. Le projet de loi contre la Fonction publique avait lui été adopté le 28 mai à l'AN en première lecture. Il faut insister : l'adoption de cette loi FP avait été précédée et permise par 15 mois de concertations auxquelles tous les responsables syndicaux avaient participé. Et Dussopt, lors de la présentation de la loi à l'AN, a pu évoquer une « concertation intense ». Tant pour la loi Blanquer que pour la loi FP, aucun combat centralisé n'a été organisé par les directions syndicales pour arracher leur retrait pur et simple. Au contraire, la multiplication des grèves de 24 heures, l'encouragement aux actions locales et disloquées, le gaspillage des forces et des énergies, ont préservé le gouvernement qui n'a été mis, à aucun moment, en péril.

*Le représentant du courant Front Unique a commencé à tirer ce bilan lors de son intervention le 4 juin. Et pour la contre-réforme des retraites, il est intervenu pour la rupture des concertations et le retrait pur et simple du projet gouvernemental recevant l'approbation de 76 délégués (soit 26% des suffrages exprimés).*

*Ce score obtenu aurait-il contrarié la direction du SNUipp ? Toujours est-il que le lendemain, se sont multipliées les pressions de toutes sortes pour empêcher notre délégué de prendre la parole pour présenter une motion contre la répression policière. D'abord, deux secrétaires nationaux sont venus le trouver pour lui indiquer qu'il n'avait pas le droit de présenter une motion ce jour-là et que s'il avait pu le faire la veille à propos des retraites, c'était par erreur. Bien sûr ces propos ne correspondaient à aucune réalité et certainement pas au fonctionnement habituel des congrès nationaux. Notre délégué – qui intervenait déjà au nom de Front Unique au congrès de St-Malo en 2013 et à celui de Rodez en 2016 – a refusé d'obtempérer à ces injonctions injustifiées. Dans la salle du congrès, ces pressions ont redoublé de la part des mêmes individus renforcées par celles de deux secrétaires généraux. Comme notre délégué avait déposé sa motion et sa demande d'intervention dans les règles, il a essayé d'accéder à la tribune du congrès qui « est souverain », selon les statuts du syndicat. Cet accès lui a été interdit par deux secrétaires nationaux qui l'ont même saisi chacun par un bras pour l'écarter par la force de la tribune. Cela a suscité des réactions d'indignation parmi les congressistes. Un secrétaire national de la tendance Ecole Emancipée a tenté de justifier ces manœuvres bureaucratiques anti-démocratiques au micro « au nom des statuts ». Voyant que ces propos ne convainquaient personne et se retournaient contre les auteurs de ces tentatives d'interdiction d'intervention, l'un des secrétaires généraux, a essayé de rétablir la situation en « demandant » à notre délégué de faire son intervention. Compte tenu de ce qui venait de se passer, notre délégué a fait un rappel des statuts pour rétablir leur réalité et a estimé qu'il ne lui était plus possible de faire son intervention dans de telles circonstances. De nombreux congressistes, outrés de ce à quoi ils avaient assisté, lui ont par la suite exprimé leur solidarité et leur sympathie.*

*En empêchant un délégué d'intervenir et de présenter une motion – qui plus est contre la répression policière – la direction du SNUipp a osé opérer un coup de force contre le congrès – plus haute instance du syndicat – sous le regard même des délégués. Cela constitue, de toute évidence, une attaque majeure contre le syndicat.*

## **Intervention du courant Front Unique au Congrès national du SNUipp (4 juin)**

Camarades, aujourd'hui, à quoi sommes-nous confrontés ?

Après les offensives contre le statut des cheminots, contre l'université (avec généralisation de la sélection), contre l'enseignement (avec la réforme du bac et du lycée et maintenant la loi Blanquer), et à la veille d'une attaque notamment contre les retraites, le gouvernement est en passe de briser ce qu'aucun autre n'avait réussi avant lui, le fondement du statut de la Fonction publique.

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Notre congrès peut-il adopter un fonctionnement habituel, avec des dizaines de pages de mandats alors que c'est notre école, nos statuts qui sont menacés dans leur existence-même ?

Comment d'autre part continuer à quémander davantage de dialogue social alors que c'est précisément par la concertation que le gouvernement avance dans la réalisation de ses objectifs destructeurs ?

Camarades, si l'on veut défendre notre profession, nos collègues et notre statut, le premier des devoirs est de caractériser correctement ce gouvernement.

Le gouvernement Macron-Philippe est totalement au service de la bourgeoisie. Il est déterminé à détruire, dans tous les domaines, tous les acquis du mouvement ouvrier. Et pour ce faire, tous les moyens sont bons : la concertation généralisée et « *en même temps* » le déchaînement de la violence d'État.

Non seulement, la répression a franchi des paliers que l'on n'avait pas vu depuis la guerre d'Algérie, mais le gouvernement s'attaque maintenant délibérément aux organisations syndicales, à leur représentants et leurs militants. C'est la marche accélérée vers l'État policier. Aujourd'hui, nous sommes en danger lorsque nous manifestons. Aujourd'hui, les journalistes sont en danger pour leurs enquêtes dérangeantes pour le pouvoir.

Alors, que signifie ce déferlement de répression de la part du gouvernement ?

C'est sa manière de nous faire comprendre qu'il est prêt à tout. Et s'il peut se le permettre, c'est que la résistance des organisations syndicales n'a pas été à la hauteur des attaques. Bien au contraire ! Toutes les instances de dialogue social ont fonctionné à plein.

Pour le projet de réforme de la Fonction publique : le gouvernement s'est appuyé pendant de longs mois sur la participation des directions syndicales aux chantiers du PAP 2022 servant à la rédaction du projet de loi. C'est ce qu'a confirmé Dussopt à l'Assemblée Nationale le 13 mai : « *J'ai conduit pendant près de quinze mois une **concertation intense** avec les neuf organisations syndicales représentatives* ».

Pourtant, on ne peut pas reprocher au gouvernement son manque de franchise : il dit ce qu'il va faire et à la fin, il fait ce qu'il a annoncé. Et parfois, même après la concertation, il va encore plus loin.

Notre courant Front Unique ne cesse de marteler que le dialogue social est mortifère et qu'il creuse le lit des défaites.

Que certains dans le syndicat, ne partagent pas à priori cette position, je peux le comprendre. Mais quand chaque fois, ça se répète, que ça aboutit au même résultat, comment ne pas en tirer les conclusions ?

Comment en finir avec cette spirale de défaites ?

Premièrement : ne pas se payer de mots et faire croire qu'il y a des « avancées » ou autre « bougés » ; il faut dire à nos collègues que la situation est d'une extrême gravité ! Et quand le gouvernement nous déclare la guerre, la première réponse est de rompre toute discussion et d'organiser la riposte.

Deuxièmement : quand on se dote d'une organisation syndicale, c'est pour mener un combat organisé, centralisé.

Les enseignants du premier degré ont montré leur volonté de combattre ! Et on ne peut qu'être impressionnés par la lutte que mènent les camarades dans les sections, où des grèves massives ont été suivies... Mais au final, beaucoup de temps et d'énergie ont été gaspillés en vain, dans des actions locales et disloquées.

La direction de notre syndicat, comme celle de la FSU, a refusé d'engager le combat centralisé que notre courant avait préconisé dès le conseil national de la FSU en mars : préparer une immense manifestation centrale à l'AN pour empêcher les députés de voter les lois Blanquer et Fonction publique.

Le congrès devra déterminer s'il est encore temps et possible d'engager le combat centralisé pour le retrait de ces lois.

**Quoiqu'il en soit, pour stopper la spirale des projets destructeurs du gouvernement, notre congrès doit donner mandat à notre direction :**

**Qu'elle rompe sans délai les concertations avec le gouvernement et qu'elle engage dès à présent le combat pour le retrait pur et simple de la contre-réforme à venir des retraites.**

---

### **Intervention contre le projet gouvernemental de réforme des retraites (6 juin)**

Camarades,

Le gouvernement Macron-Philippe ne laisse aucun répit aux travailleurs de ce pays. Et il veut porter de nouveaux coups terribles contre les retraites et les pensions avec son projet en préparation. Toutes les simulations le confirment. Celle du site de notre fédération évoque une perte pouvant atteindre 400 euros mensuels (ndlr : en fait, c'est jusqu'à 800€) et celle du chercheur Philippe Askenazy dans une chronique parue le 5 juin dans *Le Monde* indique : "*Les grands perdants seront les enseignants fonctionnaires du primaire au supérieur*".

**Chacun sait donc ce que sera le projet du gouvernement.**

Et les divergences supposées entre Delevoye et le gouvernement ne relèvent que d'un partage des tâches.

Le gouvernement n'a jamais caché ses intentions et a nommé Delevoye avec pour mission de les rendre discutables voire acceptables.

C'était l'objectif de la concertation qu'il a mise en œuvre et à laquelle les responsables de tous les syndicats ont participé pendant 18 mois, jusqu'à son terme.

**Comment pourrait-on réellement mobiliser nos collègues contre les attaques en préparations, si l'on accepte de les discuter au lieu d'en exiger le retrait pur et simple ?**

C'est pourquoi, il est sidérant de lire dans *Pour* (le mensuel de notre fédération) : « *A ce stade, la FSU demande la poursuite des discussions puis cherchera à construire à tous les niveaux, FP et interprofessionnel, les actions pour combattre ces régressions.* »

Qu'est-ce que cela signifie ? On sait donc qu'il y aura régression, mais on demande à poursuivre les discussions. On reproduit une fois de plus le même schéma ? On va droit dans le mur et en plus on klaxonne.

Notre congrès doit au contraire affirmer solennellement que le projet de contre-réforme à venir des retraites est une déclaration de guerre contre les travailleurs et en particulier contre les enseignants. Il doit en exiger le retrait pur et simple et se prononcer pour la défense inconditionnelle du code des pensions. Il doit exprimer avec force et détermination que les régressions, ça ne se discute pas, ça se combat ! C'est le sens de la motion que je propose au vote.

#### **Motion présentée par le courant Front Unique Pour le retrait du projet de contre-réforme des retraites**

Le projet gouvernemental de contre-réforme des retraites prévoit la liquidation des régimes spéciaux, dont le code des pensions, l'instauration d'un système à points, un âge pivot avec pénalisation. Il s'agit de diminuer le montant des retraites et des pensions, d'augmenter la durée de cotisations et de reculer de fait l'âge de départ à la retraite.

Par conséquent, le congrès national du SNUipp, réuni à Perpignan du 3 au 7 juin 2019, refuse toute discussion sur ce projet gouvernemental et en exige le retrait pur et simple.

*[Votes : 76 pour (25,94 %), 217 contre (74,06 %), 78 abstentions, 6 refus de vote]*

**Intervention contre la répression généralisée (7 juin)**  
*(intervention « empêchée », se reporter à l'introduction)*

Camarades,

Compte tenu de l'ampleur des attaques du gouvernement contre les libertés démocratiques. Compte tenu du degré de violence et de répression contre les manifestants et maintenant contre les cortèges syndicaux, nous ne pouvons pas cantonner la condamnation de cette offensive à ce que nous en avons dit, à juste titre, dans le thème 4. D'autant plus que le document issu du congrès est très long et ne paraîtra que dans quelques semaines.

C'est pourquoi, il me semble indispensable que notre congrès s'exprime solennellement pour dénoncer cette régression extraordinaire.

Le 1<sup>er</sup> mai, à Paris, le gouvernement Macron-Philippe a délibérément organisé la répression policière contre les cortèges syndicaux.

L'instauration en 2015 de l'état d'urgence par Hollande a marqué le début de la marche vers l'État policier. Et le gouvernement Macron-Philippe a encore accéléré ce processus jusqu'à la loi dite anti-casseurs.

De nombreuses organisations nationales et internationales ont dénoncé le recul des libertés fondamentales en France ainsi que les violences policières contre les manifestants.

On peut aussi mentionner le recul des droits humains concernant les migrants. En particulier, le nombre d'enfants, dont des nourrissons de quelques semaines, placés avec leur famille dans les centres de rétention, progresse constamment.

La violence contre les syndicats le 1<sup>er</sup> mai s'inscrit pleinement dans un déchaînement de répressions policières contre les manifestants : terribles mutilations, arrestations et garde à vue innombrables, condamnations par centaines dont de nombreuses à de la prison ferme.

Et que dire du traitement ignoble que les policiers ont fait subir aux lycéens de Mantes-la-Jolie le 6 décembre.

Alors, quand le député LREM Fauvergue affirme vouloir tourner la page Malik Oussékine, quand Laurent Nunez, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur déclare qu'une « main arrachée et un œil éborgné » ne remettent pas en cause la « légalité de la violence », ils confirment la détermination du gouvernement à poursuivre et amplifier sa féroce répression.

Tous les droits sont attaqués :

- d'expression,
- de manifestation,
- d'information et d'enquête des journalistes,

Des militants politiques et syndicaux sont délibérément visés, arrêtés ; en particulier notre camarade Olivier Sillam qui a subi une agression physique et se retrouve poursuivi.

En plus d'envoyer les flics attaquer les manifestants, le gouvernement réprime les fonctionnaires par tous les moyens pour faire taire ceux qui tentent de s'opposer à la mise en place des réformes.

Et il n'hésite pas à réquisitionner les personnels soignants grévistes, en leur envoyant des flics en pleine nuit à leur domicile.

C'est pourquoi nous proposons d'adopter une motion qui :

- dénonce l'offensive contre les libertés démocratiques.
- condamne la restriction systématique du droit de manifester
- prévoit la protection des cortèges syndicaux
- exige l'arrêt des poursuites contre les manifestants et la libération de ceux qui ont été

emprisonnés ainsi que la levée des sanctions contre les collègues mobilisés pour défendre l'école.

**Motion présentée par le courant Front Unique Pour la défense des libertés démocratiques**

*(Motion « empêchée », se reporter à l'introduction)*

Le congrès national du SNUipp-FSU, réuni à Perpignan du 3 au 7 juin, dénonce l'offensive contre l'ensemble des libertés démocratiques.

Il condamne la restriction systématique du droit de manifester, tant par la loi anti-casseurs, dont le congrès demande l'abrogation, que par la violence policière déployée contre les manifestants. Il s'adresse à toutes les organisations syndicales pour qu'elles prennent les dispositions nécessaires pour assurer la protection des cortèges syndicaux .

Le congrès exige l'arrêt des poursuites contre les manifestants et la libération de ceux qui ont été emprisonnés.

Il exige la levée des sanctions contre les collègues mobilisés pour défendre l'école.